



la ligue de  
l'enseignement  
fédération charentaise des œuvres laïques

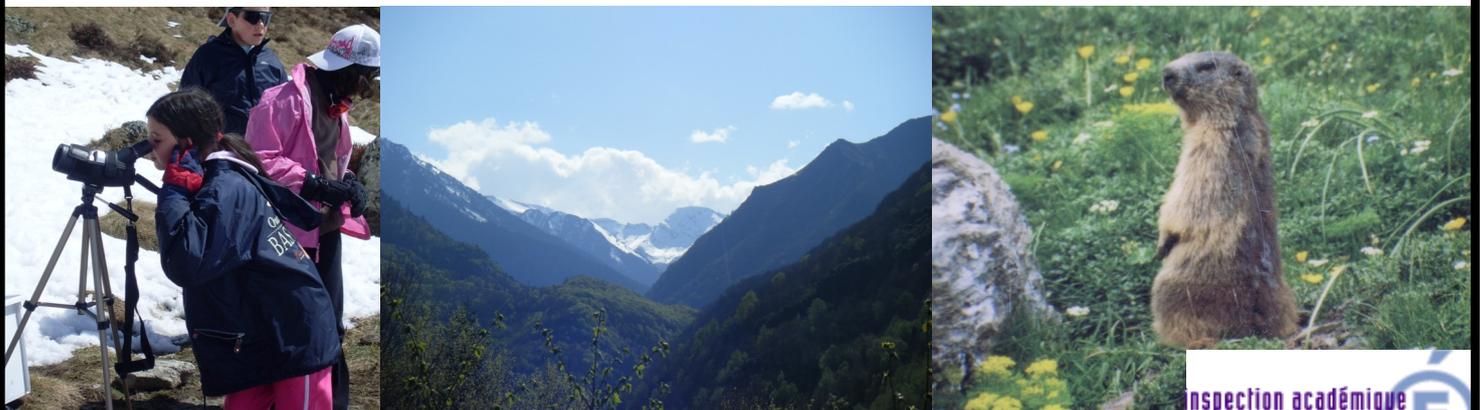
# Livret du centre de la Charente

## Année scolaire 2009/2010



La Charente  
a des Ailes!

Département de la Charente



**CENTRE D'ALTITUDE DE LA CHARENTE**  
 BP 36 65171 SAINT-LARY CEDEX  
 Tel: 05 62 39 41 52 Fax: 05 62 39 49 84  
 Mel : ce.0160779U@ac-poitiers.fr / www.fcol16.org



" Quand la montagne  
vous a pris le coeur,  
Tout vient d'elle et tout  
vous y ramène "

---

## SOMMAIRE

Page 1	Sommaire
Page 2	<b>UN PEU D'HISTOIRE</b>
Page 3	En bref
Page 4	Un petit rappel de l'histoire du centre à St Lary
Page 5	Quelques mots de la station et du village de St Lary
Page 6	<b>POUR VOUS AIDER A CONSTRUIRE VOTRE PROJET</b>
Page 7	Quelques extraits de textes en matière d'environnement
Page 8-9	Les directives nationales
Page 10-14	Socle commun cycles 2 et 3
Page 15	<b>LES PROJETS DU CENTRE</b>
Page 16-17	Projet éducatif 2009/2010
Page 18	Projet pédagogique 2009/2010
Page 19-20	Activités sportives
Page 21	Quelques propositions de thèmes
Page 22	Quelques exemples de visite
Page 23	<b>L'ORGANISATION DE LA CLASSE AU CENTRE</b>
Page 24	Le plan du centre
Page 25-26	Moyens mis à disposition au centre
Page 27	Organisation du travail des enseignants au centre
Page 28-29	Organisation des activités l'hiver
Page 30-31	Organisation des activités au printemps



Un peu d'histoire...



# En bref...

Depuis sa création, la gestion du centre, propriété du Conseil Général, est confiée à la FCOL. Une convention bipartite FCOL-Assemblée départementale, renouvelée en mai 1992, place de nouveau cette gestion sous le contrôle d'un "Conseil de Gestion" qui comprend:

- 6 membres du Conseil Général
- 6 représentants de la FCOL
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Très concrètement, le **centre dépend**:

- **du Ministère de l'Education Nationale** (Inspection Académique de la Charente)
  - qui met à disposition des enseignants
  - qui assure et contrôle le recrutement et le bon déroulement des classes.
- **de la FCOL** (gestionnaire depuis 1968)
  - qui lance l'appel à candidature en liaison avec l'I.A., informe les classes retenues,
  - qui organise sous sa seule responsabilité les séjours de vacances
  - qui prépare et présente au Conseil de Gestion : situations des personnels, bilan, compte de gestion, budget d'équipement, programme d'entretien ou de rénovation des locaux.
- **du Conseil Général de la Charente**
  - qui, à partir des propositions que lui soumet le Conseil de gestion, arrête le prix de journée
  - qui vote les crédits correspondants pour une année de fonctionnement.

## Prise en charge des séjours:

Pour permettre à un maximum d'enfants de bénéficier d'une telle expérience, un dispositif de financement a été adopté dès la création du centre. Le prix de journée était pris en charge à environ 50% par le Conseil Général, à 25% par les communes et à 25% par les familles. Cette règle a évolué : en 2009, les tarifs respectifs étaient de 25€04 / 17€61/ 17€61. Les prévisions 2010 sont de 24.18€ pour les 3 partenaires.

Fin 2009, le centre avait accueilli plus de 45 000 enfants et adolescents charentais.

## Quelques mots du fonctionnement:

Situé à l'entrée du village, le centre est à 5 min à pied du téléphérique et des télécabines. Il est à 820 m d'altitude et entouré d'un bon nombre de petits villages de montagne. Il accueille en priorité des classes charentaises sur des périodes de 7 à 12 jours. En hiver, la tranche d'âge régulière correspond au cycle 3, et au printemps viennent s'ajouter les enfants du cycle 2. Sur les périodes qui ne sont pas complètes après le 30 octobre de l'année scolaire en cours, les demandes des collèges, lycées ou établissements charentais sont prises en compte ainsi que des demandes qui proviendraient d'autres départements.

Chaque séjour est composé en moyenne de 4 classes, qui voyagent ensemble et vivent donc le séjour sur une même durée. Chaque enseignant dispose de deux animateurs, un qui a la responsabilité pédagogique du projet et un qui assume plus la partie animation, les deux se partageant avec l'enseignant les tâches de la vie quotidienne, avec en soutien, l'assistante sanitaire.





# Un petit rappel de l'histoire du centre à St Lary

**Au début des années 1960**, la Charente était déjà implantée à Saint Lary par l'existence de deux séjours vacances, hébergés à l'UNCM, Union Nationale des Centres de montagne, aujourd'hui appelé UCPA, Union des Centres de Plein Air.

Monsieur Vidal, sous préfet de Bagnères de Bigorre avait été sous préfet en Charente, à Confolens. Il gardait un très bon souvenir de la Charente, et d'autre part, il venait régulièrement à Saint Lary où il possédait un chalet et il connaissait bien Monsieur Vincent Mir, alors maire de Saint Lary depuis 1945.

La municipalité de Saint Lary disposait d'un terrain sur lequel avaient été construits les bâtiments abritant le personnel ayant participé à la construction du barrage de Cap de Long. Ce terrain était maintenant disponible puisque les travaux étaient terminés.

La municipalité de Saint Lary l'a donc proposé à la Préfecture de la Charente, par l'intermédiaire de Mr Vidal, afin d'y construire un « centre de classes de neige et de colonies de vacances ». La condition était que les employés soient recrutés sur Saint Lary.

Pendant quelques années, aucune suite ne fut donnée. La municipalité de Saint Lary s'est tournée vers celle de Royan qui aurait accepté la proposition avec plaisir. En voyant cela, la Préfecture de la Charente a accepté la donation et a préparé le chantier de construction dans les années 1965.

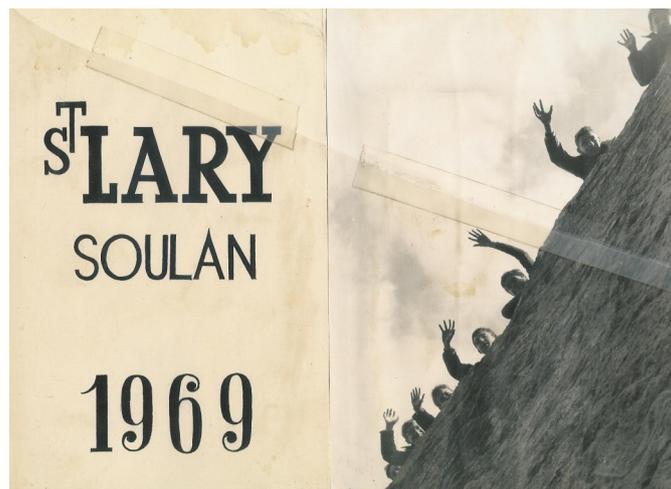
C'est l'architecte, Mr Hoym de Mariem, originaire du village, qui a dessiné les plans, en laissant une certaine latitude à l'utilisateur pour terminer certains aménagements.

Ce n'est que fin 1967 que le centre a commencé à fonctionner pour un séjour de neige destiné à des adolescents, pendant les vacances de Noël.

Monsieur Georges Jacques et Madame Annie Jacques, enseignants de Charente, étaient nommés sur les postes de direction dès 1967 et c'est le 5 janvier 1968 que le Conseil Général de la Charente a confié la gestion du centre à la Fédération Charentaises des Œuvres Laïques.

C'est le 22 juin 1969 que le bâtiment a été officiellement inauguré par les différents partenaires : Conseillers généraux, inspecteurs d'Académie, représentants de la FCOL, et tous ceux qui œuvraient déjà dans le domaine de l'éducation et des séjours pour enfants.

**Et 40 ans plus tard...** ce bâtiment continue sa mission « charentaise », grâce à ce partenariat qu'il faut saluer et dont il nous semble important de rappeler l'histoire.



# Quelques mots sur l'histoire



## de la station et du village de St Lary

**Avant 1947**, Saint Lary était un village de 200 habitants, village à vocation agricole : les habitants vivaient d'élevage et d'exploitation de la forêt.

**En 1947**, débute les travaux de construction des barrages de Cap de Long et de L'Oule, les sociétés de construction viennent s'installer à Saint Lary et les travaux vont durer une dizaine d'années.

**En 1957**, à la fin des travaux, le maire, Vincent Mir, veut retenir les ouvriers dans la vallée. Il pense à l'exploitation d'un domaine skiable. C'est alors la construction du téléphérique, à l'époque, « le plus grand téléphérique d'Europe », et c'est l'ouverture de la station du Pla d'Adet.

**En 1963**, dans un souci de développer la station de sports d'hiver, le village de Saint Lary fusionne avec le village de Soulan. C'est alors la création d'une route pour accéder à la station et en 1964, c'est l'ouverture du domaine skiable d'Espiaube.

C'est en **1968** qu'Isabelle Mir est médaillée d'argent en descente aux jeux Olympiques à Grenoble.

**En 1976**, c'est l'ouverture du tunnel d'Aragouet Bielsa qui ouvre ses portes sur la clientèle espagnole et qui permettra un tourisme « soleil ».

**En 1980**, Saint Lary devient la première station Pyrénéenne et c'est en 1985 que démarre la construction de la première « usine à neige » au Pla d'Adet. En parallèle, c'est la mise en chantier du complexe thermal, dans un souci de prolonger les saisons d'hiver sur le printemps et l'été. Les thermes ouvriront en 1988, et leur gestion est concédée à la CISE, filiale du groupe Saint Gobain, ceci pour une durée de trente ans.

**En 1990**, c'est la signature d'un contrat de gestion pour l'exploitation du domaine skiable avec Altiservice, filiale du groupe Lyonnaise des Eaux.

**En 2000**, un nouveau contrat est signé entre le SIVU Aure 2000, (communes de Saint Lary Soulan, Aulon, Vignec, Vielle Aure et Cadeilhan Trachère) et Altiservice qui devient concessionnaire pour 18 ans avec un engagement d'investissement sur le domaine skiable de 142 millions de francs en 4 ans.

**En 2000**, c'est aussi le groupe ACCOR qui exploite les Thermes pour le compte de la commune et un nouveau centre thermo ludique, Sensoria Rio, est ouvert en 2005.

**En ce début de XXI ème siècle**, la station de ski a connu beaucoup de nouveautés, que ce soit en terme de remontées mécaniques, (début des travaux de doublement du téléphérique) , d'installations de neige de culture, d'aménagements de pistes...

C'est aussi le pays de Xavier De Le Rue, triple champion du monde de snowboard, de Polo De Le Rue, médaillé de bronze à Turin en 2006 en boardercross, et de Bruno Compagnet, un des meilleurs skieurs extrêmes Français. On comprend mieux le slogan : « la montagne, ça vous gagne » !

**En 2009**, de nouvelles télécabines viennent renforcer l'accès au domaine skiable.



Pour vous aider  
à construire  
votre projet...



### **- BO Circulaire n° 93/118 du 17/02/93**

*... Il revient à l'école de fournir aux enfants, futurs citoyens, l'occasion de découvrir l'importance de l'environnement, en commençant par l'environnement proche puis en l'élargissant progressivement.*

*Les classes d'environnement doivent permettre aux enfants de connaître et de respecter la nature. l'essentiel est d'éveiller leur intérêt et leur curiosité pour celle-ci, de leur donner le goût d'observer et d'interroger, de développer chez eux le sentiment que les paysages, les animaux et les plantes ne constituent pas un acquis immuable et peuvent se trouver menacés par les activités humaines.*

*Au niveau de l'école primaire, l'initiation à l'environnement revêt un caractère concret, allant de la découverte émotionnelle des beautés naturelles pour les enfants du cycle des apprentissages premiers, jusqu'à l'enquête méthodiquement préparée et exploitée en fin de cycle des approfondissements.*

*La réflexion sur l'environnement prend appui sur plusieurs disciplines: géographie, histoire, sciences et technologie, éducation physique et sportive notamment, en utilisant des notions acquises dans le cadre de celles-ci. En retour, elle permet de situer ces disciplines dans de nouvelles perspectives. Elle débouche naturellement sur l'éducation civique au travers de l'idée de responsabilité.*

### **- BO Circulaire n° 99/136 du 21/09/1999: Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.**

*...Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant à la réalité... La pratique d'activités physiques et sportives variées permet d'éprouver ses capacités et de conquérir une plus grande aisance corporelle et une plus grande confiance en soi...*

*Elles tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de culture différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté. Un moment de vie collective partagé avec l'ensemble de la classe n'est jamais banal dans l'expérience sociale d'un enfant...*

*Elles constituent enfin des occasions propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe.*

*...Chaque sortie, quelle qu'en soit la durée, nourrit un projet d'apprentissages, souvent pluridisciplinaire...*

*...Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les aspects transversaux des apprentissages:*

- développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, du respect de l'autre, de son travail, de l'environnement et du patrimoine;*
- acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail, (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentations graphiques...);*
- recours fréquent à la communication orale: le questionnement, l'expression et l'écoute seront particulièrement sollicités chez les enfants par les nombreuses situations d'échange mises en place dans les activités quotidiennes...*

### **- BO Circulaire n°2004-110 du 8/07/2004 parue au BO n° 28 du 15/07/2004: Généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.**

*...L'étude de l'environnement doit donc se placer dans la perspective du développement durable, défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »...*

*...La prise de conscience des questions environnementales, économiques, socioculturelles doit, sans catastrophisme mais avec lucidité, les aider à mieux percevoir l'interdépendance des sociétés humaines avec l'ensemble du système planétaire et la nécessité pour tous d'adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu'au développement d'une solidarité mondiale... Les sorties scolaires sous toutes leurs formes, (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable...*

## Préparation de la rentrée 2009

NOR : MENE0911464C  
RLR : 520-0  
circulaire n° 2009-068 du 20-5-2009  
MEN - DGESCO

### Introduction

L'année scolaire 2008-2009 a vu la mise en oeuvre de réformes majeures, en particulier l'entrée en vigueur de nouveaux programmes pour l'école primaire et la mise en place de l'aide personnalisée, qui vient s'ajouter aux dispositifs existants d'aide aux élèves. Les évaluations en CE1 et CM2 complètent cette réforme en apportant au maître l'outil de référence indispensable à l'appréciation des connaissances et des compétences de ses élèves.

L'année scolaire 2009-2010 sera marquée par la mise en oeuvre de la réforme de la voie professionnelle et l'extension des mesures d'accompagnement individualisé : consolidation de l'aide personnalisée à l'école, de l'accompagnement éducatif au collège, des stages d'anglais au lycée, des nouveaux services personnalisés d'orientation, installation des dispositifs d'aide personnalisée et des passerelles au lycée professionnel.

Répondre aux enjeux de la société, développer le service public de l'éducation, donner une chance de réussite à tous les élèves : tels sont les grands axes d'action du ministère de l'Éducation nationale, déclinés **en 15 priorités dans la présente circulaire de rentrée :**

- **Rendre ses lettres de noblesse à la voie professionnelle**
- **Améliorer la pratique des langues vivantes**
- **Poursuivre la généralisation de l'éducation au développement durable**
- **Développer l'accès aux technologies numériques éducatives et favoriser leur usage**
- **Lutter contre la violence et les discriminations**
- **Aider les élèves à prendre en charge leur santé**
- **Permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation**
- **Apprécier l'acquisition des connaissances et des compétences**
- **Offrir aux élèves et à leurs parents de nouveaux services éducatifs**
- **Donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle**
- **Améliorer la scolarisation des élèves handicapés**
- **Améliorer l'accès à une formation diplômante pour les élèves en grande difficulté**
- **Assurer la réussite scolaire des élèves socialement défavorisés**
- **Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire**
- **Associer les parents d'élèves à la réussite**

### Principales priorités concernant l'accueil des classes au centre de la Charente :

#### **Poursuivre la généralisation de l'éducation au développement durable**

En s'appuyant sur les enseignements disciplinaires, l'éducation au développement durable traite des interactions entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Cette éducation transversale contribue ainsi à la formation du citoyen responsable du XXIème siècle.

#### **Le développement durable dans les programmes d'enseignement**

Depuis la rentrée 2004, l'éducation au développement durable fait partie intégrante de la formation initiale de l'élève, de l'école primaire au lycée. Depuis 2007, elle est entrée dans sa seconde phase de généralisation. Les nouveaux programmes de l'école primaire, ainsi que les nouveaux programmes du collège et des lycées professionnels, qui entrent en vigueur à partir de la rentrée 2009, accordent une place importante à l'éducation au développement durable.

#### **La formation à l'éducation au développement durable**

Au niveau national, le forum organisé par le centre régional de documentation pédagogique d'Amiens, pôle national de ressources pédagogiques pour l'éducation au développement durable, devient un rendez-vous annuel du programme national de pilotage.

Au niveau académique, l'offre de formation doit continuer à augmenter régulièrement, en particulier sous forme interdisciplinaire et multisectorielle, de manière à assurer la formation commune des enseignants et des personnels techniques et d'encadrement. Le rôle des coordonnateurs académiques est réaffirmé.

### **La démarche E3D (établissements en démarche de développement durable)**

Il faut encourager les écoles et les établissements scolaires à mettre en oeuvre la démarche E3D. Autour d'un thème fédérateur (les énergies, les transports, la santé et un aménagement local par exemple), les établissements concernés s'engagent sur la durée dans une démarche qui combine les enseignements, la vie scolaire, la gestion et l'intendance, et une nécessaire ouverture sur l'extérieur.

L'intégration aux projets d'établissement d'actions ou de dispositifs de développement durable sera elle aussi soutenue.

### **« L'école agit pour le développement durable »**

L'opération « L'École agit pour le développement durable » offre un outil privilégié de mobilisation des équipes pédagogiques autour des problématiques liées au développement durable. L'appel à projets, conduisant à une remise de prix au terme d'une sélection nationale, permet de valoriser le travail mené dans les écoles et dans les établissements, ainsi que le partage d'expériences. L'opération est reconduite pour l'année scolaire 2009-2010.

### **Développer l'accès aux technologies numériques éducatives et favoriser leur usage**

Les technologies de l'information et de la communication permettent désormais aux élèves d'accéder à de nouvelles ressources éducatives, et aux professeurs de disposer de nouveaux moyens susceptibles d'améliorer les apprentissages. Elles permettent également de renforcer les liens entre l'institution scolaire et les parents.

### **Aider les élèves à prendre en charge leur santé**

Il appartient à l'École de lutter contre les nouveaux risques sanitaires, en mettant en oeuvre l'apprentissage des règles élémentaires d'hygiène, notamment face aux risques épidémiques, en aidant les élèves à prendre en charge leur santé. Les projets d'école doivent comporter un volet d'éducation à la santé ; tout établissement est chargé de définir, au sein de son comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, un programme d'actions organisé autour des thématiques suivantes.

### **L'éducation à la nutrition**

L'éducation à la nutrition permet de développer des projets en lien avec les enseignements et d'aborder l'éducation à la consommation et au goût. Son objectif est également de mieux informer les élèves pour prévenir le surpoids et l'obésité précoces. En appui à cette démarche globale, le programme de distribution de fruits « un fruit à la récré » est reconduit en 2009-2010 dans les écoles maternelles et élémentaires, en partenariat avec le ministère chargé de l'agriculture.

### **La pratique régulière de l'activité physique**

L'éducation physique et sportive (E.P.S.) contribue de façon efficace à l'éducation et à la promotion de la santé. Les pratiques physiques constituent en particulier un excellent moyen de lutter contre la sédentarité et de limiter la surcharge pondérale des élèves.

Par ailleurs, les activités sportives proposées dans le cadre de l'accompagnement éducatif, prolongent les enseignements obligatoires d'E.P.S. et offrent aux élèves un temps supplémentaire de pratique sportive.

### **La formation aux premiers secours**

L'apprentissage des gestes de premiers secours est obligatoire pendant la scolarité. La formation « Apprendre à porter secours », commencée à l'école, se poursuit au collège jusqu'à l'obtention du certificat « Prévention et secours civiques de niveau 1 ». Au lycée professionnel, les élèves bénéficient de la formation « Sauvetage, secourisme du travail ».

### **Donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle**

Toutes les écoles et tous les établissements doivent avoir intégré à leur projet d'établissement l'éducation artistique et culturelle, comprenant la pratique artistique mais aussi l'histoire des arts. En outre, les classes à projet artistique et culturel, les ateliers artistiques, les chorales scolaires, ainsi que les classes à horaire aménagé doivent être développés.

### **Des classes ouvertes sur l'art et la culture**

D'une manière générale, il est nécessaire de permettre à tous les élèves d'entrer en contact avec les artistes et les oeuvres et de fréquenter les institutions culturelles. Il importe de prévoir les conditions d'une pratique artistique de qualité

### **L'histoire des arts dans les programmes d'enseignement**

Cet intérêt pour l'éducation artistique se traduit par sa place accrue dans les programmes d'enseignement. À l'école élémentaire, l'histoire des arts est inscrite dans les programmes, principalement au cycle des approfondissements

# Quelques exemples des objectifs et compétences mis en œuvre à l'occasion des séjours en classe environnement au centre de la Charente à Saint Lary, cycle 2.

---

## Généralités :

« Le cycle des apprentissages fondamentaux commencent au cours de la grande section de l'école maternelle et se poursuit dans les deux premières années de l'école élémentaire... »

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française, la connaissance et la compréhension des nombres, de leur écriture chiffrée et le calcul sur de petites quantités constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. L'éducation physique et sportive occupe une place importante dans les activités scolaires de ce cycle. La première pratique scientifique, les premières réflexions historiques et civiques garantissent une indispensable ouverture sur le monde et la construction d'une culture commune à tous les élèves. L'éducation artistique repose sur une pratique favorisant l'expression des élèves et sur le contact direct avec des œuvres dans la perspective d'une première initiation à l'histoire des arts.

### Compétence 1 : maîtrise de la langue française.

- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne : les règles de vie du centre envoyées au préalable, les consignes pour les douches, le ramassage du linge, les emplois du temps, les panneaux d'expo à la chèvrerie, au musée d'Ancizan...
- s'exprimer clairement à l'oral : participation aux réunions de délégués, lecture de textes écrits après une visite, une enquête, une sortie...
- écrire de manière autonome et soignée un texte de 5 à 10 lignes : compte rendu de journée, résumé d'une visite, carnets de « voyages », création de panneaux informatifs, courriers...
- copier un texte court : prendre des informations au cours d'une visite pour les transmettre au reste du groupe classe, répondre à un questionnaire ciblé, jouer au journaliste...

### En liaison avec la compétence 4 : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

- Commencer à s'appropriier un environnement numérique : écriture au clavier, utilisation du traitement de texte, utilisation de la messagerie avec l'aide de l'adulte pour communiquer avec les familles, l'école...

### Compétence 3 : principaux éléments de mathématiques, culture scientifique et technologique.

=> résoudre des problèmes très simples en utilisant les nombres entiers naturels inférieurs à 1000, les opérations (addition, soustraction et multiplication), en utilisant les unités usuelles de mesures : la gestion de l'argent de poche, le coût des séjours et la comparaison entre les tarifs hôtels-résidences-gîtes-campings, la durée du trajet et les distances...

- utiliser d'autres représentations comme les tableaux, graphiques : météo, pluviométrie, lecture de graphiques liés au tourisme...
- être précis et soigneux dans les tracés : utilisation de plans de cartes simplifiées et repérages d'itinéraires, estimer la distance parcourue ou la durée d'un déplacement...

=> observer et décrire pour mener des investigations : démarche scientifique applicable dans les projets des classes ; les animaux à la sortie de l'hiver, la fabrication du fromage, la construction d'un moulin à eau, le cycle de l'eau, réalisation de maquettes, lecture de paysages...

## **Compétence 5 : la culture humaniste.**

- distinguer le passé récent du passé plus éloigné : comparaison entre le mode de vie des enfants issus de familles charentaises avec celui des enfants « grandissant » en milieu montagnard, (école, loisirs, coutumes...), visiter le musée des traditions populaires d'Ancizan et faire le point sur le quotidien des personnes vivant à cette époque là dans des registres courants : linge et lessive, cuisine et habitat, métiers et loisirs d'autrefois, traditions des fêtes et des foires, échanges avec l'Espagne, rencontrer des personnes ressources au centre ou à l'extérieur...
- s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume : profiter du temps « scolaire » plus long pendant le séjour environnement et des compétences des animateurs pour exploiter diverses formes d'expression rendant compte des travaux des classes qui seront présentés au retour mais aussi pour permettre aux enfants de « visualiser » leur séjour et de s'imprégner des paysages, des événements vécus ensemble avec les adultes.

## **Compétence 6 : les compétences sociales et civiques.**

- respecter les autres et les règles de la vie collective, appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec les camarades, avec les adultes : comprendre et appliquer les règles de vie du centre, participer aux réunions de délégués organisées entre les classes présentes, partager les jeux et les espaces, respecter les horaires de repos et de repas, respecter les adultes autres que l'enseignant de la classe dans le centre, notamment dans la salle à manger avec les personnels et à l'extérieur lors de visites, s'évaluer pendant le séjour avec les outils du centre, (je suis capable de)...
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication : respecter la prise de parole lors des réunions avec les délégués, apprendre à échanger au niveau des temps de repas en respectant une certaine tenue à table...

## **Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative.**

- appliquer des règles élémentaires d'hygiène : développer une attitude autonome vis-à-vis de l'hygiène corporelle, apprendre à se laver seul, à trier et ranger son linge ; viser une autonomie dans la prise régulière de médicaments mais aussi dans le recours aux soins sanitaires ponctuels, comprendre l'importance du petit déjeuner dans une journée de randonnée, goûter aux plats et manger sans gaspiller, gérer son organisme et prendre le temps d'aller aux toilettes, même pendant les sorties...
- échanger, questionner, justifier un point de vue : pendant les visites ou les interventions de personnels extérieurs, les mettre en situation de participation active en les confrontant à des sujets adaptés à leurs préoccupations, (protection des animaux, des paysages, problèmes de citoyenneté)...
- travailler en groupe, s'engager dans un projet : savoir établir un choix dans un inventaire de recherches, accepter de travailler sur un thème et aller jusqu'au bout soit par une information orale retour au grand groupe, soit par un panneau informatif, soit par une maquette explicative...
- maîtriser quelques conduites motrices, se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée : apprendre à marcher en montagne, sur un terrain avec dénivelée, avec des chaussures et un équipement adaptés, gérer son effort, gérer son eau sur une journée et gérer aussi son sac à dos, (prévoir des vêtements chauds, imperméables, emporter « sa ventoline », son appareil photos, son carnet de terrain...), préparer la sortie pour en connaître la durée, les difficultés, les sites à voir, éventuellement visualiser le parcours sur une carte ou du point de départ, visualiser les lieux vers lesquels on va se rendre ; faire de l'escalade sur un rocher école, du vtc sur un circuit sécurisé...

# **Les programmes présentés sur le BO n° 3 du 19 juin 2008 : Quelques exemples des objectifs et compétences mis en œuvre à l'occasion des séjours de classes environnement cycle 3.**

---

## **Objectifs et compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue française: dire, lire, écrire. (Cf/Compétence 1).**

### **Maîtrise du langage et de la langue française:**

« Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les autres disciplines : les sciences, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.»

### **Compétences applicables aux séjours:**

- Prendre la parole en public, formuler des questions, s'interroger sur le sens des énoncés, formuler une interprétation et la confronter à d'autres...
- Lire et utiliser tout texte scolaire relatif aux diverses activités de la classe, savoir consulter des documents...
- Copier rapidement un texte, rédiger un compte rendu rapide, utiliser un carnet de terrain...
- Choisir un livre, un journal, un article dans une BCD, une bibliothèque ou une librairie, en fonction du but recherché; lecture de contes, poésies, nouvelles de la littérature jeunesse... mémorisation de textes, projet théâtre, « le lire » sous toutes ses formes. Comprendre des textes informatifs et documentaires...
- rédiger : les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, en utilisant le vocabulaire acquis ... ( courriers aux parents, à l'école, aux élus, etc...)

## **Les langues régionales : (Cf/Compétence 2).**

- Découvrir des langues régionales : chants bigourdans, basques, espagnols...

## **Objectifs et compétences relatives aux disciplines scientifiques (Cf/Compétence 3).**

**En mathématiques :** *la résolution de problèmes est au centre des activités mathématiques: travail sur les nombres entiers et décimaux, calcul sur ces nombres, approche des fractions, objets du plan, de l'espace et propriétés, mesures de quelques grandeurs.*

- Apprentissage de la formulation plus rigoureuse des raisonnements, argumentation et preuve;
- Maîtrise des techniques opératoires usuelles, calcul mental et utilisation raisonnée des outils comme la calculatrice....
- Gestion des données : « lire, construire, interpréter quelques schémas simples, tableaux, diagrammes, graphiques, notions d'échelle, proportionnalité ».
- Espace et géométrie : connaissance des unités de mesures usuelles et conversion, système métrique et unités de mesure des durées.

**Culture scientifique et technologique:** *« Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine... »*

**L'éducation à l'environnement et au développement durable est transdisciplinaire, elle s'appuie sur l'étude des thèmes suivants :** *mode de nutrition des végétaux verts, rôle et place des êtres vivants ; notions de chaînes et réseaux alimentaires, adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu, trajet et transformation de l'eau dans la nature, la qualité de l'eau, les déchets : réduction et recyclage...les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures...*

Diverses formes : expérimentation directe, réalisation matérielle, recherche sur les documents, enquêtes et visites.

Compétences : savoir questionner, échanger, expérimenter, comparer les résultats, varier les écrits : textes à statut documentaire, à statut scientifique, textes valant pour savoirs.

Utiliser des instruments d'observation et de mesure, utiliser des documents, le traitement de texte et en particulier la messagerie électronique, mais aussi tenue d'un carnet d'observations ou cahier d'expériences

Sensibiliser les enfants aux différents débats et mesures occasionnés par le Grenelle de l'environnement, l'Agenda 21...

=> Au centre : travail sur l'eau, les déchets, l'adaptation des animaux au froid, les énergies, les objets mécaniques avec transmission de mouvement, (Centrale EDF, moulin...), l'hygiène et la santé pendant les activités sportives, etc...

### **Objectifs et compétences relatives à la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (Cf/Compétence 4) :**

- Utiliser les TICE pour mettre en forme des écrits, traitement de texte, recherches sur internet, pour communiquer, (parents, écoles, correspondants)...

### **Objectifs et compétences en culture humaniste (Cf/Compétence 5) :**

La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts.

*« L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. »*

- comprendre la *spécificité de l'histoire*, notion de déroulement chronologique, connaissances par périodes d'événements et de personnages significatifs.

=> Au centre : histoires et traditions pyrénéennes, l'histoire du ski, les peuplements des vallées espagnoles et françaises, utilisation des monographies de la vallée...

*Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leur territoire... Il contribue avec celui de science, à l'éducation au développement durable. »*

Lecture de paysages et représentation de l'espace, principaux caractères du relief, de l'hydrographie, étude de cartes, nommer et comprendre les espaces dans lesquels l'enfant vit, notion de transformation par l'homme; le monde, l'Europe, la France... mise en valeur des notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.

=> Au centre : le paysage de vallée, les transformations des paysages sur les 50 dernières années, développement du tourisme et des stations, aménagements des pistes, ouverture vers l'Espagne, économie liée au tourisme, thermalisme ou l'eau dans tous ses états, emplois d'été et d'hiver...

*L'étude de l'histoire s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux.*

- connaissances par périodes d'événements et de personnages significatifs.

=> au centre : histoires et traditions pyrénéennes, l'histoire du ski, les peuplements des vallées espagnoles et françaises, chemins de St Jacques, habitats préhistoriques de proximité, (Gargas, La Bastide), utilisation des monographies de la vallée, ...

**Pratiques artistiques et histoire des arts :** « La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.

- L'enseignement des arts visuels, (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques), favorise l'expression et la création.

- L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute.

- L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; En relation avec d'autres enseignements, elle aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures

Quelques exemples de compétences à développer au centre :

Observer l'architecture locale, (architecture religieuse des églises de montagnes, tours de guet, petits châteaux et moulins de montagne...),

Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et graphiques, en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques.

Apprendre des chants, chanter en chorale, repérer des éléments musicaux caractéristiques, réemployer des savoirs dans une chorégraphie...

Pratiquer le théâtre, l'expression corporelle, créations poétiques et création de fresques,

## **Objectifs et compétences sociales et civiques : vivre ensemble** **(Cf/Compétence 6).**

« L'éducation civique doit permettre à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école... ce n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir, mais l'apprentissage pratique d'un comportement. Ce domaine n'est donc pas lié à un enseignement mais à tous »...

*Compétences à acquérir: prendre part à l'élaboration des règles de vie de la classe, de l'école, ou de la structure collective dans laquelle on va vivre, participer à la vie de la classe, de l'école, connaître les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité, respecter les autres, accepter les différences, avoir conscience de notre responsabilité à l'égard de l'environnement, connaître le rôle des élus municipaux...*

=> au centre, participer aux réunions des délégués, gérer les animations collectives, partager les espaces et les jeux, appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons, enrichir les règles de vie, respecter les adultes qui ont des statuts différents...

## **Objectifs et compétences en éducation physique et sportive.** **(Cf/Compétence 7) :**

L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé... à l'éducation à la sécurité et éduque à la responsabilité et à l'autonomie : respect des règles, respect de soi et d'autrui...

Exemples de compétences mises en œuvre au centre :

- adapter ses déplacements à différents types d'environnements dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre : grimper, (escalade), glisser, slalomer, (ski), rouler, (VTC)...

- s'orienter : jeux de pistes, lecture de cartes...

- pratiquer des tournois sportifs, jouer et arbitrer, initier des camarades à des jeux nouveaux, associer activités sportives et jeux d'échecs...

- créer des spectacles : mime, chorégraphie, cirque, pratique des danses traditionnelles, présentation d'enchaînements gymniques, (acroport).

- respecter les règles d'hygiène de vie, (changer de linge de corps, bien se laver sous la douche, gérer son armoire...)



# Les projets du centre



« Les classes de découverte contribuent au développement de l'enfant dans toutes ses composantes corporelles, affectives, intellectuelles, sociale » (Cir. sept. 82)

« Les sorties scolaires illustrent l'intérêt et la diversité des manières d'apprendre qui font une part prépondérante à l'activité des élèves sollicités aussi bien sur les plans social moteur, sensible que cognitif » (Cir. Sept. 99)

« Le concept de développement durable prend en compte trois domaines du développement des sociétés humaines ...il s'agit d'aboutir à un développement « économiquement viable », (satisfaction des besoins humains), « socialement équitable », (solidarité entre les sociétés), et « écologiquement reproductible »... il fait appel au principe de solidarité entre les sociétés actuelles, (thématique des relations nord-sud, par exemple), d'une part, entre les générations présentes et futures, d'autre part. » (EEDD définitions et enjeux, MEN, publié le 23/01/06)

« L'apprentissage de la civilité et de la responsabilité : Apprendre à vivre ensemble repose sur le respect des règles de la vie collective » (Cir rentrée 2007, 9.01.07)

« La culture humaniste contribue ainsi au développement personnel de l'élève, à son ouverture culturelle et à sa capacité à réfléchir sur les enjeux du monde contemporain. » (Cir 6.07.07)

L'équipe éducative doit permettre l'épanouissement de l'enfant, le centre étant un lieu privilégié, un véritable « détour pédagogique » dans une scolarité, d'expérimentations, de découvertes, de prise d'initiatives, et de constructions en travaillant sur ces notions de solidarité, de respect et de citoyenneté.

## >>> Objectif éducatif général de nos classes Environnement :

**Faire de nos séjours des moments privilégiés d'Education et de Citoyenneté.**

### Objectifs spécifiques:

Confronter l'enfant à des situations éducatives motivantes, variées, nombreuses qui participeront à :

- la cohérence des apprentissages scolaires, (en liaison avec les 7 compétences énumérées dans le socle commun,

- la construction de sa personnalité,

- l'acquisition d'une autonomie, (hygiène, de santé, projets individuels et collectifs,...)

- l'apprentissage de la vie sociale par la confrontation aux notions de démocratie, liberté, tolérance, et solidarité.

- l'éveil de sa conscience de citoyen, notamment face à sa responsabilité vis à vis de l'environnement proche, du nouvel environnement découvert pendant son séjour et plus particulièrement, de l'environnement national, européen et mondial.

### Objectif d'attitudes:

**Apprendre à vivre d'autres moments que ceux définis sur le temps de classe ordinaire en :**

- vivant avec d'autres adultes que sa famille, en respectant leur travail, leur statut et en acceptant leurs règles de vie.

- élaborant des règles de vie collective, en les discutant, en les respectant et en les évaluant,

(voir réunion des délégués).

- étant capable de gérer son matériel, son hygiène, son alimentation et sa santé.

- accomplissant les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal (notion de sécurité).

**Apprendre à respecter les règles de vie développées par et pour l'éducation à l'environnement, en ayant le souci de la notion de développement durable.**

### Objectif de prise en compte des valeurs:

**Apprendre à respecter l'individu, le groupe, l'humain en :**

- vivant ensemble, « tout simplement »

**Apprendre à respecter le milieu, les milieux, l'environnement en :**

- modifiant son comportement dans des situations de confrontation directe au milieu,

- prenant conscience des choix qui peuvent être faits et en se positionnant en qualité de citoyen,

- prenant des responsabilités face à l'environnement nouveau et en anticipant sur les solutions concernant son milieu d'origine.

- comprenant que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.

METHODES	MOYENS
<p><u>Inform</u>er les enseignants des « possibles » du centre d'accueil:            Informer les enfants avant le séjour.</p>	<p>communications diverses: téléphone,            Diffusion de plaquettes, organisation de réunions,            télécopies, internet.</p>
<p>S'appuyer sur <u>l'équipe éducative</u> du centre :            équipe d'animation, personnel technique</p>	<p>Présentation des personnels et de leurs responsabilités dès l'arrivée sur place, avec l'implication de ces derniers dans le projet éducatif;            Prise de connaissance des règles de vie communes à tous les séjours, affichage de ces règles.</p>
<p>Mettre en <u>confiance</u> les enfants :</p>	<p>«<i>Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit</i>», donner la parole            Organiser la vie dans le centre: dortoirs par unités de classe, proximité des chambres des enseignants, animateurs de référence, présence rassurante de l'assistante sanitaire.</p>
<p>S'appuyer sur les <u>partenaires extérieurs</u> : Moniteurs de ski de l'ESF, animateurs du Bureau des guides, Gardes du Parc...</p>	<p>Présentation des acteurs du séjour: mise en place de temps, d'échanges avant l'activité pour expliquer, à la fin du séjour pour évaluer, sans omettre des moments de régulation pendant le séjour.</p>
<p>Développer l'axe de <u>communication</u> entre les enfants du séjour et entre les adultes et les enfants.</p>	<p>Elaboration des <u>règles de vie du séjour</u> avec les enfants présents par le biais de réunions avec les représentants des classes et un référent adulte: notion de régulation.            Connaissance du <u>contrat minimum</u> en matières d'hygiène, de rythme de vie: toilette, linge, alimentation, sommeil: mise en place de rituel quotidien rassurant</p>
<p><u>Personnaliser</u> chaque séjour et chaque classe reçue:</p>	<p>Partir des projets envoyés avant les séjours et de l'enquête d'arrivée pour répondre au mieux à la demande des classes, mettre l'accent sur l'accueil, l'écoute.</p>
<p>Créer <u>une dynamique</u> entre les classes:</p>	<p>Encourager les échanges avant les séjours, mais aussi après;  <u>Organisation réfléchie de la vie quotidienne</u>: préparation de repas à thèmes avec des jeux mélangeant progressivement les enfants, propositions de veillées originales mélangeant les enfants, répondant aux besoins de jeux, de surprises; création de spectacles pour le retour</p>
<p>Faire découvrir les <u>plaisirs</u> de la vie dans une collectivité:</p>	<p>Créer des situations pour développer les notions d'amitié, d'entraide, de solidarité et dépasser les contraintes.</p>
<p>S'appuyer sur des <u>documents d'évaluation</u> qui permettent à l'enfant de <u>s'exprimer</u> et de <u>se situer</u></p>	<p>Présentation du livret spécifique du centre, adapté au séjour et réactualisé régulièrement avec les équipes d'animation. « je suis capable de »; bilan de fin de séjour personnalisé et convivial.</p>
<p>Mettre à <u>disposition</u> des documents, à lire, à regarder, à écouter.</p>	<p>Organiser l'espace pour le confort des enfants, pour un cheminement facilité; (voir projet pédagogique).</p>
<p>S'appuyer sur <u>les parents</u>.</p>	<p><u>les informer</u> régulièrement des activités du centre, les recevoir au centre en organisant cette journée.</p>

### Quelques définitions:

- "L'Environnement recouvre les relations d'inter-dépendances existant entre l'homme et les composantes physiques, biologiques, économiques, sociales et culturelles du milieu."
- "La réflexion sur l'Environnement prend appui sur plusieurs disciplines: géographie, histoire, science et technologie, éducation physique et sportive notamment, en utilisant des notions acquises dans le cadre de celle-ci."
- "L'Education pour l'Environnement marque l'idée d'engagement, le souci de défense ou d'aménagement concerté de l'environnement. Elle vise essentiellement à obtenir des modifications d'attitudes et de comportements."

### BO du 5/02/2004 : Généraliser l'éducation à l'environnement vers un développement durable :

« Le futur citoyen doit avoir conscience, dès le plus jeune âge, qu'il est un acteur du développement durable : il doit donc être informé et formé comme le prévoit le projet de charte de l'environnement et la stratégie nationale du développement durable. »

### BO du 5/05/2005 : Développer l'éducation à la responsabilité.

« L'étude de l'environnement dans la perspective du développement durable doit amener tous les élèves à prendre conscience aussi bien des phénomènes naturels que des phénomènes de société qui interagissent. Cette éducation ne constitue nullement une nouvelle discipline mais doit s'ancrer dans les programmes des disciplines existantes et croiser leurs approches pour prendre en compte les dimensions environnementales, économiques et sociales.... »

BO du 19/06/2008: «Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde du vivant, à la santé. »

### Objectifs généraux du projet du centre:

- Faire du centre un partenaire éducatif privilégié pour les enseignants de Charente, en leur offrant les moyens de réaliser les objectifs généraux des cycles 2 et 3, définis par les Instructions officielles, et les objectifs spécifiques de leur projet de classe et d'école, en situant le contenu de nos interventions suivant un axe citoyen et environnemental .
- Profiter de la spécificité du milieu montagnard pour participer à « une éducation à l'Environnement dans le cadre d'un milieu riche et motivant, en variant autant que possible les entrées dans cet environnement: entrée émotionnelle, esthétique, artistique, scientifique, économique, écologique, sportive, ... »
  - en apportant aux enfants les connaissances nécessaires à la compréhension des situations ou phénomènes liés au milieu nouveau,
  - en les aidant à saisir la complexité des problèmes liés à l'environnement et notamment en intégrant les paramètres « développement durable » et « l'agenda 21 »
  - en les amenant à être citoyens responsables de leurs actes.

### Objectifs spécifiques:

- En hiver, offrir à tous les enfants la possibilité de s'initier au ski alpin dans des conditions idéales d'apprentissage et d'appréhender le milieu montagnard en hiver par le biais de sorties sur le terrain à proximité du centre.
- Au printemps, offrir à tous les enfants la possibilité de découvrir les paysages de montagne par la promenade, la randonnée, la pratique du VTC, de l'escalade et d'approcher le milieu plus éloigné du centre: vallées pastorales, vallées du Parc National des Pyrénées, Réserve du Néouvielle...

### Objectifs d'attitude: le savoir être pour « vivre ensemble »

Développer l'esprit critique de l'enfant en passant d'une observation sensible et émotionnelle à une observation réfléchie des différents paramètres qu'il aura perçus.

### Objectifs de démarches: le savoir faire

- Faire acquérir les méthodes propres à la démarche scientifique et technologique: observer, analyser, expérimenter, communiquer, puis représenter, concevoir, fabriquer, transformer, réinvestir (Cf: *Doc/Référentiel de compétences/Compétence 3*).
- Mettre en place une stratégie dynamique avec:
  - \* des temps d'investigation:
    - donner à l'enfant les moyens d'appréhender, de connaître, d'analyser son environnement, c'est-à-dire les éléments de son cadre de vie;
    - prendre conscience des situations qui posent problème dans son environnement;
  - \* des temps de structuration, de communication, de travail individuel et en équipe:
    - élucider les causes des problèmes,
    - déterminer les moyens ou les démarches propres à tenter de les résoudre.
    - respecter les apprentissages propres à chaque cycle: *des grands domaines d'activités aux champs disciplinaires.*

### - Objectifs de connaissances et de prise en compte de valeurs: les savoirs.

- avec des temps de ré-investissement: élargir les investigations à un autre milieu motivant pour l'enfant, ré-investir les savoirs, confronter les points de vue
- avec des temps d'élaboration des concepts: dégager des valeurs, des notions de responsabilité, de civisme.

## Activités: apprentissage du SKI ALPIN/ initiation aux RAQUETTES..

### Intentions éducatives:

- découverte d'un milieu enneigé spécifique et d'une activité sportive pratiquée en groupes: développement de compétences spécifiques: équilibre, déplacement dans un milieu nouveau, notion d'efforts et adaptation au climat.

- approche de la vie d'un village station de sport d'hiver: les métiers de la montagne, l'organisation d'une station, la fabrication de la neige de culture, la neige naturelle, la sécurité en montagne, ...

### Moyens:

- matériel de ski et raquettes sur place au centre, documentation spécifique sur la station, les remontées, etc...

- 8 à 11 séances de 2 heures sur le domaine de St Lary Espiaube encadrées par l'ESF (convention IA/VL/96S10) ou 4 à 5 séances de 2 fois 2 heures à Piau Engaly quand la station de St Lary est fermée. (convention IA/VL/96S18)

- sorties raquettes à la 1/2 journée avec l'accompagnateur du centre ou avec le bureau des guides de Saint-Lary.

- mise en place de rencontres avec les moniteurs de ski, avec les enseignants, avec les enfants, au début du séjour et à la fin.

- livret d'évaluation spécifique centre: « je suis capable de » revu tous les ans.

- attestations données par les moniteurs ESF à la fin du séjour; (de l'ourson à l'étoile d'or).

## Activités: découverte de l'activité ESCALADE

### Intentions éducatives:

- initiation sportive d'1 à 2 séances de 3 heures;

- déplacements latéraux, parade, vers une autonomie du grimpeur;

- découverte du matériel, assurance par deux, descente en moulinette, utilisation du gri gri, début de grimpe en tête.

- approche de la structure des roches;

### Moyens:

- rochers école d'Arreau et de Sarrancolin;

- encadrement par les guides du bureau des guides de St Lary; (convention IA/VL/96M1).

- matériel prêté par les guides.

- mise en place de rencontres avec les prestataires;

- livret d'évaluation: fiche spécifique escalade cycle 2 et cycle 3.

## Activités: découverte de l'activité VTC

### Intentions éducatives:

- utiliser les compétences acquises pour la pratique de la bicyclette, renforcer ces compétences si besoin;

- utiliser le VTC pour se rendre sur certains sites.

### Moyens:

- matériel sur place au centre, en nombre suffisant, en taille adaptée, au cycle 2 et 3;

- encadrement par un animateur du centre diplômé BEESAPT.

- sites utilisés: cour du centre pour la mise en place d'éducatifs, routes et chemins non dangereux desservant les villages de fond de vallée

- si besoin : une remorque pour transporter les vélos à Azet ou Ens: chemin de liaison entre les deux villages passant par le plateau d'Arsoué, et possibilité d'aller jusqu'au plateau d'Ourtrigué.

### **Activités: promenade en montagne**

#### **Intentions éducatives:**

- découverte du milieu proche:  
=> lecture de paysages, enquêtes de proximité, flore et étagement de la végétation, étude du patrimoine, lecture des cartes, dessins et prises de notes.
- renforcement des capacités motrices: apprendre à marcher, doser l'effort, adapter l'effort à la dénivelée;
- première approche d'une autonomie: le sac à dos, ce qu'on y met et pourquoi?

#### **Moyens:**

- villages et sentiers de proximité, sorties sur la 1/2 journée ou la journée: Aulon, (chèvres angoras, fromage de brebis, sentier d'interprétation), Gouaux, (chèvrerie), Vielle Aure, (sorties au musée de la mine, Aquascope)
- encadrement centre;
- cartes plastifiées au 25/1000, jumelles; boussoles, carnets de terrains, planchettes et matériel de dessins, appareils photos numériques, portables, pharmacie.

### **Activités: promenade en montagne avec déplacement en car.**

#### **Intentions éducatives:**

- découverte d'un milieu plus éloigné, lectures de paysages et comparaison avec le milieu de proximité du centre;
- sorties thématiques: Parc National des Pyrénées  
Réserve du Néouvielle  
Vallées pastorales.
- renforcement des capacités motrices, idem sorties de proximité.

#### **Moyens:**

- utilisation d'un transporteur régulier: Maison Boubée, avec laquelle nous effectuons nos voyages sur la Charente.
- lieux : vallées de Badet et de la Géla., Lacs de L'Oule, Orédon, Aumar et Aubert, Lacquettes, vallées du Rioumajou et du Moudang.
- encadrement: personnel du centre, Garde du Parc national de St Lary, agent ONF.  
Ces dernières prestations sont prises en charge par le centre en fonction de projets très précis envoyés par les maîtres avant les congés d'avril.
- compléments d'informations : Maison du Parc à St Lary, Centrale Hydroélectrique.

### **Activités: randonnée en montagne**

#### **Intentions éducatives:**

- initiation sportive, découverte de sites moins accessibles;
- travail sur le patrimoine: sentiers, estives, élevage, transhumance, pastoralisme.

#### **Moyens:**

- lieux : Bastan, lacs et refuge  
Consaterre : la cabane du berger.
- encadrement : accompagnateur du bureau des guides de St Lary.
- complément d'informations: diaporamas divers sportifs et culturels.

## Quelques propositions de thèmes en lien avec notre environnement:

- La vie des habitants de la Vallée d'Aure d'un siècle à l'autre
- Du schiste aux toits d'ardoise
- Une ancienne exploitation minière: le manganèse
- La neige naturelle et la neige artificielle
- Du village de montagne à la station de sport d'hiver
- L'élevage des brebis, des chèvres : la fabrication du fromage, le pastoralisme
- De l'eau des torrents à l'énergie hydroélectrique en passant par le moulin
- De l'eau de source aux soins thermaux
- Des sentiers de moutons au tourisme vert
- Les sports de neige, les sports de montagne...
- Les chemins de St Jacques de Compostelle
- Les relations entre la France et l'Espagne
- La protection de l'environnement et le Parc National des Pyrénées
- La flore de montagne
- La faune sauvage des Pyrénées...
- Les traditions de la Vallée d'Aure
- La Gastronomie locale
- L'architecture locale et les maisons traditionnelles
- La vallée, lecture de paysage, dessins
- Le secours en montagne
- L'organisation d'une station de skis: métiers et techniques des remontées mécaniques
- L'histoire du ski
- Le tourisme local et le développement durable



Les thèmes que vous souhaitez aborder en classe avec l'animateur pédagogique seront illustrés par des balades, des visites, des activités en classe avec divers supports. Ils seront complétés par le travail effectué par l'animateur vie quotidienne qui vous accompagne tout au long de votre séjour



## QUELQUES EXEMPLES DE VISITES :

le centre prend en charge les déplacements et les visites sont à la charge des classes.

### Adresses utiles :

Pour les deux premiers prestataires, les demandes d'interventions doivent être envoyées par les classes avant les congés de Pâques pour les sorties au printemps; le coût de ses visites est pris en charge par le centre si les projets sont validés par les deux structures.

<b>ONF</b> Centre Kennedy - BP 13.12 - 65013 Tarbes			<b>05 62 44 20 40</b> Fax: 05 62 44 20 30
<b>PNP</b> Maison des Gardes - 24, rue Principale - 65170 St-Lary			<b>05 62 39 40 91</b> Fax: 05 62 39 59 22
<b>EDF</b> Monsieur le Chef du District - Centrale EDF - 65170 St-Lary. ( <b>rendez-vous à prendre dès novembre</b> )			<b>05 62 40 89 00</b>
<b>La maison de l'ours</b>	Saint Lary accessible à pieds	3.50€	<b>05 62 39 50 83</b> www.altiservice.com
<b>La Maison du Parc National des Pyrénées</b>	Saint Lary accessible à pieds	Visite gratuite	<b>05 62 39 40 91</b> www.parc-pyrenees.com
<b>Les mines de manganèse</b>	Vielle Aure accessible à pieds	3€	<b>05 62 39 46 19</b>
<b>Musée des Traditions Populaires d'Ancizan</b>	Ancizan déplacement car SNCF	2.50€	<b>05 62 39 97 75</b> www.vallees-aure-louron.fr/ museevalleeaure.php
<b>La cidrerie - Ancizan</b>	Déplacement en car SNCF	3€	www.cidriedancizan.com
<b>Moulin de La Mousquère</b>	Sailhan accessible à pieds	1.50€	<b>05 62 40 01 29</b> pages- perso-orange.fr/ moulinde lamousquere/
<b>Les Aigles d'Aure</b>	Arreau déplacement en car à partir d'avril	3€/5€	<b>05 62 40 10 35</b>
<b>Thermes de Saint Lary</b>	Saint Lary	Visite gratuite	<b>05 62 40 71 71</b>
<b>Sensoria, baignade au centre thermoludique</b>	Saint Lary	6€	www.saintlary.com
<b>Chèvrerie de Gouaux</b>	Gouaux accessible à pieds Au printemps	2.50€	<b>05 62 39 96 80</b>
<b>Brebis d'Aulon</b>	Aulon déplacement en car Au printemps	Visite gratuite	<b>05 62 39 93 59</b>
<b>Chèvres angora</b>	Aulon déplacement en car Au printemps	2€	<b>05 62 39 92 30</b>
<b>L'aquascope</b>	Vielle Aure accessible à pieds	Visite gratuite	<b>05 62 39 40 74</b>
<b>Maison du pastoralisme</b>	Azet accessible à pieds	2€	<b>05 62 49 14 27</b> www.pastoralisme.fr



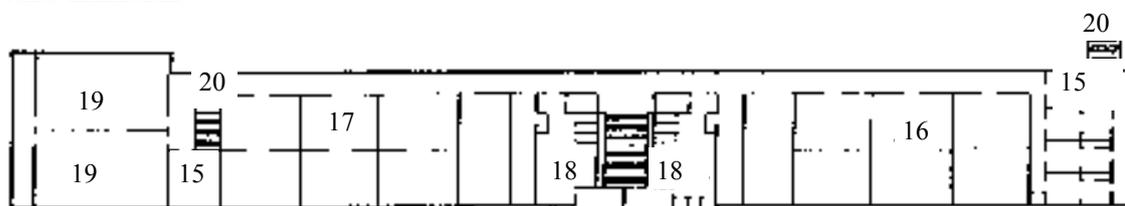
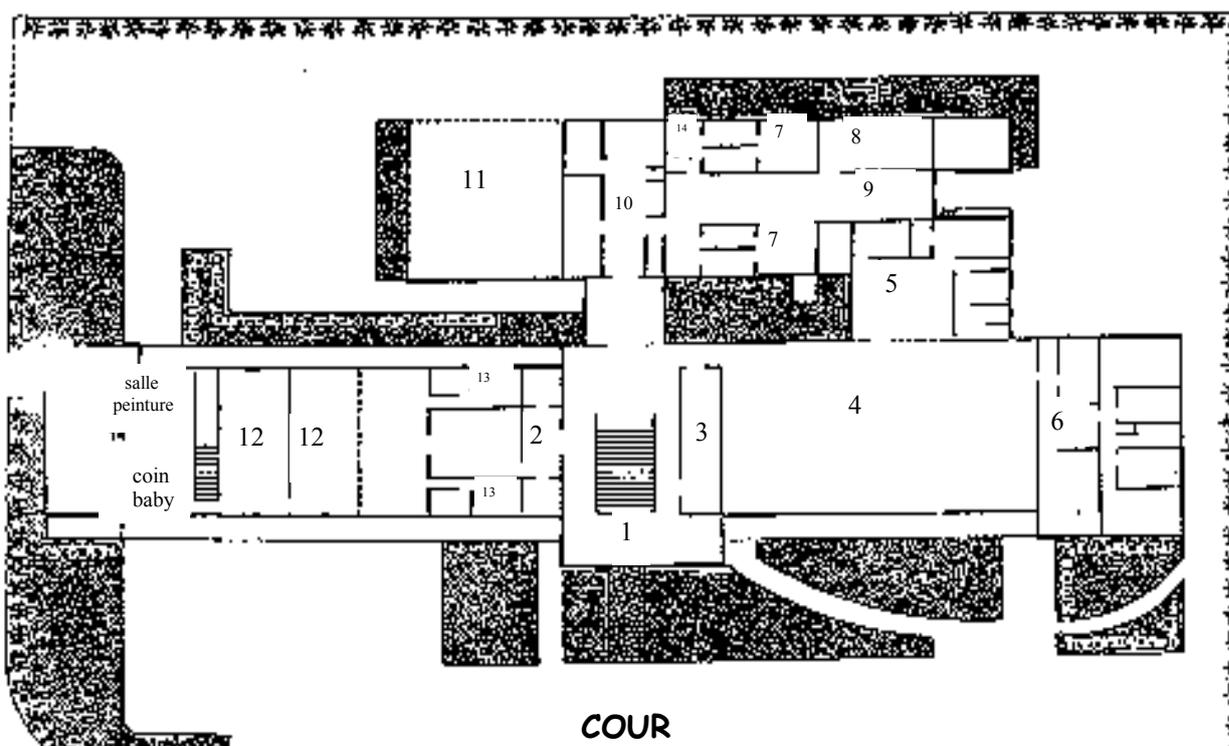
L'organisation  
de la classe  
au centre



## LE PLAN DU CENTRE



1: hall d'accueil	6: infirmerie	11: garage	16: chambres filles
2: bureaux	7: sanitaires douches	12 classes du bas	17: chambres garçons
3: lavabos	8: atelier ski	13: toilettes du bas	18: lavabos
4: salle à manger	9: laverie	14: lingerie	19: classes du haut
5: cuisine	10: vestiaires	15: chambres des maîtres	20: escaliers de secours



### *Le Personnel:*

Direction	2	Assistante sanitaire	1
Cuisine	2	Monitrice de ski diplômée d'Etat et animatrice au printemps	1
Service Ménage	3	Instituteurs et Animateurs	9
Lingerie/RTT	2	Animateur plein air:	1
Factotum	1		

# MOYENS MIS A DISPOSITION AU CENTRE

## ENVIRONNEMENT ET MOYENS HUMAINS

### >>> Un milieu riche à proximité du centre :

- au point de vue de l'environnement : le centre est situé en moyenne montagne, à proximité de la haute montagne, du Parc National de Pyrénées et de la Réserve Naturelle du Néouvielle
- au point de vue historique, culturel, économique et sportif.

### >>> Les partenaires :

- l'équipe d'animation du centre
- les différents partenaires extérieurs contactés pour des interventions spécifiques: gardes moniteurs du Parc, techniciens forestiers et de la chasse, techniciens EDF, Lyonnaise des Eaux, personnel de la Gendarmerie, CRS en poste à St-Lary, personnel de la mairie, personnel de la station: pisteurs, moniteurs ESF, perchmen, et toutes les personnes ressources bénévoles rencontrées sur rendez-vous ou de façon fortuite: bergers, agriculteurs, commerçants.

## LES MOYENS MATERIELS

### >>> Le matériel de chaque classe

- local pour chaque classe équipé d'un dictionnaire, de cartes et plans
- matériel scolaire: crayons, colle, ciseaux, ...

### >>> La bibliothèque documentaire :

- documentation pédagogique sur différents thèmes : montagne, activités sportives, faune, flore, Parc National de Pyrénées, sous forme de livres, documents vidéo thématiques et CD Rom.
- abonnements divers : Pyrénées Magazine, Wapiti, Le Journal des Enfants, la Hulotte, Fourmi Verte, J'aime Lire, Je Bouquine, La Dépêche
- cartes en relief : Sud-Ouest, Pyrénées, cartes IGN
- diapositives

- contes, chants et danses. Ressources photos, diaporamas thématiques

### >>> Le matériel commun aux classes :

- Téléviseurs, magnétoscope, un lecteur DVD.
- une caméra numérique.
- 1 projecteur de diapositives, et un vidéo-projecteur, écran sur pied et

table

- 1 labo photo avec 1 agrandisseur, 1 appareil photo 24X36, deux appareils numériques dont un avec zoom.
- 5 ordinateurs multimédia, 1 scanner, une imprimante laser et un ordinateur portable, une connexion ADSL, un vidéo projecteur.
- 1 chaîne hi-fi, 2 éduccassettes avec lecteur CD (et fonction DVD)
- 1 photocopieur .
- 1 station météo, un anémomètre, un pluviomètre, boussoles, podomètre et curvimètre.
- un espace « expériences » avec du matériel de mesures: balance Roberval, récipients divers, loupes, fiches guide pour expériences et infos site de « la main à la pâte ».
- du matériel d'observation: jumelles, longue vue.
- du matériel de travaux manuels: peintures, pinces, colle, papier, planchettes, ...

### >>> Divers :

- 1 table de ping-pong, 2 baby-foot, raquettes, bibliothèque BD, jeux de société, matériel de ski, VTC.



### >>> Ce qu'il est recommandé de prévoir en fonction des projets:

- matériel pour réaliser des panneaux, papier machine (80g), papier photo ou papier spécial pour tirage couleur sur imprimante laser, documents spécifiques, matériel d'observation.

- matériel vidéo, K7, raccords divers, si vous avez un projet vidéo spécifique.

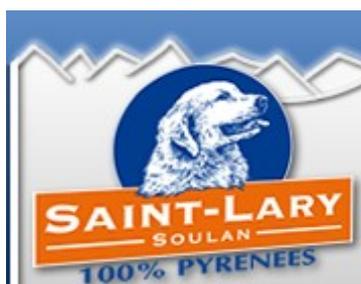
Ne pas hésiter à appeler le centre avant le séjour.

L'équipe d'encadrement de Saint-Lary se tient à votre disposition pour l'élaboration du projet de votre classe environnement en liaison avec votre projet de classe de l'année.

### >>> Quelques conseil pratiques

- Il faut être vigilant dans le choix des thèmes. Les séjours sont relativement courts (voir l'exemple de grille en hiver et au printemps.) et l'exploitation sur le terrain doit être efficace.
- Il est intéressant que la classe ait déjà vécu des situations d'enquêtes, ait l'habitude de prendre des notes, d'utiliser des appareils enregistreurs ou photos, et sache quels types de documents elle souhaite réaliser pour conserver son travail ou le présenter à son retour.
- La notion de trace écrite mérite d'être bien pensée avant le séjour. Le carnet de terrain, de petit format, que l'enfant garde sur lui pendant le séjour, permet de noter au fur et à mesure le vocabulaire, de dessiner et d'exploiter au retour les notes diverses...

### >>> Sites utiles avant votre venue



<b>Office du tourisme De Saint Lary</b>	<a href="http://www.saintlary.com">www.saintlary.com</a>
<b>Mairie de Saint Lary</b>	<a href="http://www.mairie-saint-lary.fr">www.mairie-saint-lary.fr</a>
<b>Vallée d'Aure</b>	<a href="http://www.vallees-aure-louron.fr">www.vallees-aure-louron.fr</a>
	<a href="http://www.vallee-aure.com">www.vallee-aure.com</a>

# ORGANISATION DU TRAVAIL DES ENSEIGNANTS AU CENTRE DE LA CHARENTE.

Le centre accueille en moyenne 4 classes. Chaque classe est autonome: 1 maître et 2 animateurs. L'assistante sanitaire est intégrée le plus possible aux activités d'animation.

Jojo, monitrice de ski assure des cours avec des moniteurs de l'ESF et l'accompagnement sur les pistes. Une enseignante est chargée de la direction.

## **Précisions concernant le statut des animateurs:**

Ils sont là pour aider à la *réalisation du projet pédagogique et éducatif de la classe*. Ce sont des *personnes ressources* avec lesquelles l'enseignant va partager son temps sur la journée et l'ensemble du séjour.

Il nous semble important que l'animateur pédagogique soit le plus possible présent sur les temps de classe. Il peut gérer une partie du projet, travailler avec un groupe. Il intervient en aide en journée. Il travaille en liaison avec l'animateur vie quotidienne qui prend alors le relais pour la soirée. Notre souhait est d'équilibrer au mieux la présence de chacun, de conserver des temps libres à tous et de ne pas reléguer les animateurs aux tâches matérielles, se déroulant après 17h.

Aux intervenants du centre, s'ajoutent parfois des accompagnateurs dans les classes: il est important de préciser au centre le rôle de ces personnes dans chaque classe et pour chaque projet car les fonctionnements sont différents.

Un temps de bilan par équipe de travail est prévu à la fin de chaque séjour.

## **Répartition:**

Un séjour se répartit en 3 grands axes :

1/3 d'activités pédagogiques, 1/3 d'activités sportives et 1/3 de vie quotidienne.

Les tâches de la vie quotidienne prennent du temps mais réparties sur plusieurs personnes, elles sont vite structurées. Sur le séjour, les maîtres et les animateurs organisent donc leur temps d'intervention avec les enfants de façon à se répartir :

- |   |                               |
|---|-------------------------------|
| 1- la gestion des projets                               | 5- le temps libre des enfants |
| 2- le suivi des enfants pour les activités de plein air | 6- les veillées               |
| 3- le suivi des tâches matérielles                      | 7- le coucher.                |
| 4- les interventions pendant les repas                  | 8- la nuit.                   |

## **Infos générales :**

\* 2 classes peuvent travailler ensemble si elles ont un projet commun: il est nécessaire de prévenir le centre pour l'organisation des salles et il est important d'avoir bien pensé à l'organisation souhaitée pour la gestion du projet..

\* Chaque soir, un maître est chargé du coucher, du service de nuit; les animateurs participent au coucher à tour de rôle.

\* Les maîtres sont responsables du lever des enfants; l'assistante sanitaire est présente.

\* Les maîtres et les animateurs mangent ensemble; les enseignants ont un jour de repos dans le séjour; les animateurs ont des congés organisés en liaison avec les plannings des séjours.

Les dimanches sont des jours comme les autres...

\* Un dimanche est consacré à la visite des parents : les enfants doivent en être informés. C'est un moment important car les parents ont l'occasion de se rendre compte de la réalité du fonctionnement.

# ORGANISATION DES ACTIVITES L'HIVER



## CONDITIONS

- 2 h de ski tous les jours
- 2 séances de 3h
- Pas de ski le dimanche
- Alternance des cours matin et après-midi
- A la station de St Lary Soulan (A Piau Engaly en cas de problème d'enneigement)
- Jeux de neige à la station et visite de celle-ci
- Avec les moniteurs de ski de l'ESF de St Lary et Jojo notre monitrice



## Matériel de ski et raquettes

Le centre loue le matériel de ski qui est distribué aux enfants et aux adultes le lendemain de l'arrivée. Les casques peuvent être loués à la demande des classes à chaque séjour. (compter 1 à 1.50 € par jour de location). Les raquettes sont complétées par du matériel de location.

## Animations en liaison avec le ski

- un livret d'évaluation portant sur le ski mais aussi sur les règles de vie au centre est proposé à chaque enfant, ainsi qu'un diplôme USEP de participation au séjour, donné par les animateurs.
- En fin de séjour, quand cela est possible, les moniteurs organisent un slalom qui permet d'évaluer le niveau acquis et remettent à chaque enfant un carton d'attestation ESF sur lequel figurent les niveaux officiels des écoles de ski. Les moniteurs assurent une évaluation sur l'ensemble du séjour et sans forcément mettre en place une autre épreuve particulière, chaque enfant est informé de son niveau. Les insignes étant payants, chaque enseignant gère cette partie.
- Au centre, l'atelier ski est ouvert aux enquêtes diverses.

## Rencontres avec les moniteurs de ski



Les enseignants ont l'occasion de rencontrer les moniteurs de ski en début de séjour

pour situer les interventions de chacun, homogénéiser les groupes de niveau, mettre en place la progression et discuter des modalités d'évaluation. A la fin de chaque session, un temps d'évaluation est prévu.

## Le maître et sa classe

**Le maître n'est pas tenu de skier, mais l'activité se déroule bien sous sa responsabilité.**

Il est important qu'il soit présent : il peut participer en aidant les enfants à chausser, à porter le matériel et lors des premières séances d'initiation au téléski. Des animateurs du centre sont là pour aider.

L'enseignant a droit à un forfait « classe de neige » qui lui permet d'accompagner les groupes de ski.

**En aucun cas, ce forfait ne peut être utilisé seul sur la station loin des groupes.**

Les jours de repos, les enseignants peuvent s'acheter un forfait pour skier sur la station; (environ 30 €) ou utiliser le forfait établissement si celui-ci est libre.



## Autres activités « neige »

Elles sont dépendantes de l'enneigement et il est difficile de prévoir à l'avance. Toutefois, le centre possède des raquettes qui peuvent être utilisées dans un cadre ludique, mais aussi au cours de sorties encadrées par un BE. Le ski de fond peut être pratiqué à la place d'une séance de ski alpin ou en plus; le forfait déplacement peut être utilisé mais la location du matériel est à la charge des classes.(entre 5 et 7 €)

Pour les raquettes. Ce peut être l'animateur diplômé du centre ou le bureau des guides si ce dernier n'est pas disponible.

# Une journée en hiver...

	QUAND ON SKIE LE MATIN	QUAND ON SKIE L'APRES-MIDI
<b>Matin</b>	<b>7h30</b> : lever, petite toilette, habillage, Petit déjeuner Préparation vestimentaire, forfaits <b>8h 30:</b> départ en navette ou à pieds... <b>9h15 à 11h15</b> Cours de ski: Retour au centre Rangement des chambres	<b>7h 30 à 8h 15:</b> lever échelonné Petit déjeuner Rangement des chambres <b>9h:</b> classe  <b>11h30</b> : Préparation vestimentaire
	<b>12h30</b> Déjeuner	<b>11H 45</b> : Déjeuner
<b>Après-midi</b>	Distribution du courrier Temps calme. <b>14h - 17h</b> : classe	Fin de la préparation vestimentaire Forfaits <b>12h40:</b> départ en navette ou à pieds... <b>13h 30 à 15h 30:</b> cours de ski. Retour au centre
	<b>Fin d'après midi</b> :Goûter et douches, temps libre <b>19h:</b> dîner	
<b>En soirée</b>	<b>20h</b> : Veillée <b>21h15</b> : retour dans les chambres et <b>21h30</b> : on éteint la lumière !	



## Et les animateurs ?

Chaque enseignant travaille avec 2 animateurs:

Un animateur pédagogique qui est là du petit déjeuner jusqu'au goûter

Un animateur vie quotidienne qui est là de l'après-midi au moment du coucher.

Ils disposent de demi-journée de RTT et de jours de congés.

Les enseignants disposent d'une journée de repos qu'ils organisent avec leur équipe d'animateurs.

## Un séjour en hiver...

	M 11	Me 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	Me 19	J 20	V 21	
<b>Matin.</b> Départ de Charente		Distribu-tion du matériel	<b>SKI</b> 9h15 à 11h15	Classe	<b>SKI</b> 9h15 à 11h15	Classe	Classe	<b>SKI</b> 9h15 à 11h15.	classe	<b>SKI</b> 9h15 à 11h15. Sla-lom .	Retour sur la Charente Départ : 9h30	
<b>Après-midi</b> Arrivée du séjour		Jeux de neige au Pla d'Adet Ou autre	Classe	<b>SKI</b> 13h30 à 15h30	Classe	Classe	<b>SKI</b> 13h30 à 16H30. 3H	Classe	<b>SKI</b> 13h30 à 16H30. 3H	Classe et mise en ordre		16 H de cours de ski.

# ORGANISATION DES ACTIVITES AU PRINTEMPS



## La randonnée pédestre



Certaines sorties nécessitent l'encadrement d'un accompagnateur moyenne montagne. C'est le cas des sorties en raquettes ou des sorties sur des itinéraires non accessibles aux animateurs « maison ». La prise en charge de cet accompagnateur est fonction du projet et des activités réalisées par chaque classe pendant le séjour. Remarque: il est important que les enfants soient préparés physiquement à la marche et qu'ils aient des chaussures de marche déjà brisées, surtout quand on approche de la période mi mai et juin.

## Le VTC



Le centre est équipé en vélos; un animateur diplômé BEESAPT organise l'activité qui se déroule en deux temps:  
- une séance d'initiation dans la cour  
- une sortie à l'extérieur.



## La promenade encadrée par les animateurs du centre

Elle reste le moyen idéal pour pénétrer le milieu avec les mêmes chances pour tous. Les sorties proposées aux classes répondent à des interrogations liées au projet pédagogique de chacune. L'emploi du temps du séjour est donc élaboré en tenant compte des sujets à traiter et chaque sortie permet souvent une entrée complémentaire sur un thème, l'accent étant mis naturellement sur l'environnement et sur la notion de développement durable

Elles sont organisées sur la demi journée: traces du passé, architecture, orientation... ou la journée: étude de la vallée, lecture de paysages, faune, flore, hydrographie...

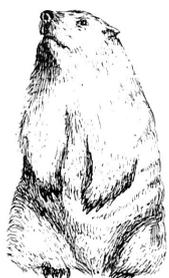
Remarque: il est important qu'en Charente, les enfants aient déjà marché en groupe avec un objectif de découverte: si des habitudes sont déjà en place, on peut « observer » efficacement un nouveau paysage.

## L'escalade



Elle est encadrée par un titulaire du B.E escalade ou un guide. Nous travaillons avec le bureau des Guides de St-Lary; le centre prend en charge une séance d'initiation par classe, séance de 3h pour 1 groupe de 10 enfants. (coût d'une séance d'escalade supplémentaire en 2009 : 130.00 € par guide, pour un groupe de 10 et pour 3 heures.)

## La grange d'Ens



On ne peut plus y dormir mais les classes peuvent y manger le soir, faire un feu de camp et redescendre « sous les étoiles »...

# Une journée au printemps



	SORTIE A LA JOURNEE	SORTIE A LA DEMI-JOURNEE
<b>Matint à pied ou en bus</b>	<b>7h45</b> : lever, habillage, <b>8h</b> : Petit déjeuner, rangement des chambres, toilette <b>A partir de 9h</b> Préparation pour la journée et départ en bus ou à pieds	<b>7h45</b> : lever, habillage, <b>8h</b> : Petit déjeuner, rangement des chambres, toilette <b>9h</b> : classe
	<b>PIQUE NIQUE</b>	
<b>Après- midi</b>	Suite de la sortie et des activités <b>A partir de 17h</b> : retour au centre	<b>12h15</b> : Déjeuner  Préparation vestimentaire et départ en bus ou à pied <b>12h40</b> : départ en navette ou à pieds... <b>A partir de 17h</b> : retour au centre
	<b>Fin d'après midi</b> :Goûter et douches, temps libre <b>19h15</b> : dîner	
<b>En soirée</b>	<b>20h</b> : Veillée <b>21h15</b> : retour dans les chambres et <b>21h30</b> : on éteint la lumière !	



## Et les animateurs ?

Chaque enseignant travaille avec 2 animateurs:

Un animateur pédagogique qui est là du petit déjeuner jusqu'au moment de la douche

Un animateur vie quotidienne qui est là de l'après-midi au moment du coucher, il peut accompagner occasionnellement la classe à la journée.

Ils disposent de 2 jours de congés.

Un assistant sanitaire

Les enseignants disposent d'une journée de repos qu'ils organisent avec leur équipe d'animateurs.



## Un séjour au printemps...

M 11	Me 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	Me 19	J 20	V 21
<b>Matin.</b> Départ de Charente	EDF	Initiation VTC	Lac de L'Oule	Classe	Visite du moulin	Sortie VTC au Pla d'Ar- soué	Classe	Sortie au parc na- tional	Classe Bilans	Retour sur la Charen- te Départ : 9h30
<b>Après- midi</b> Arrivée du séjour	Balade dans le village	Balade sur le thè- me de l'archi- tecture		L'ardoisière	Maison du pastoralisme		Maison Du Parc national		Vallée de Badet	Valises et mise en ordre